



FORMULE SPORTIVE JEUNES REGION U18 F Saison 2018 - 2019

NOMBRE D'ÉQUIPES ENGAGÉES 15

1 - A	1 - B	1 - C
2 - A	2 - B	2 - C
3 - A	3 - B	3 - C
4 - A	4 - B	4 - C
5 - A	5 - B	5 - C

PREMIERE PHASE

15 équipes engagées réparties en 3 poules de 5, une première phase de brassage aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 15/09, samedi 22/09, samedi 29/09, samedi 06/10, samedi 13/10 et le samedi 20/10

Chaque équipe rencontrera une équipe de sa poule sur une seule rencontre. A l'issue de cette phase de brassage les 12 meilleures équipes (+ 1 ou 2 places supplémentaires) seront retenues suivant le nombre d'équipes souhaitant s'engager en championnat Inter Régional du Grand Ouest.

Dans ce cas de configuration il y aura jusqu'à Noël 1 ou 2 poules de 7 équipes. La commission sportive ajoutera 2 dates supplémentaires le samedi 3 novembre et le samedi 8 décembre.

Seule les équipes terminant premières ou secondes de leur poule de brassage pourront s'engager dans ce championnat.

Les autres équipes seront reversées dans le championnat inter départemental ou dans le championnat du comité de l'Indre-et-Loire pour les équipes rattachées à ce comité.

Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket:



Courriel : secretariat@centrevaldeloirebasketball.org
<http://www.basketcentre.fr>

SECONDE PHASE

Une seconde phase de classement aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 03/11 (facultatif), samedi 10/11, samedi 17/11, samedi 24/11, samedi 01/12
Samedi 8/12 (facultatif), samedi 15/12

2 poules de 6 ou 7 équipes seront établies suivant les résultats de la première phase, l'objectif étant de déterminer le niveau des équipes afin de constituer la poule Titre et une poule de classement.

TROISIEME PHASE

Une troisième phase sous la formule championnat match aller et retour aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 19/01, samedi 26/01, samedi 02/ 02, samedi 02/03, samedi 09/03
Samedi 16/03, samedi 30/03, samedi 06/04, samedi 27/04

Les demi-finales auront lieu le samedi 4 mai 2019 sur le terrain du mieux classé (frais d'arbitrage à la charge des clubs).

Le 1er au classement recevra le 4ème

Le 2ème recevra le 3ème

Les 2 équipes vainqueurs disputeront une finale le samedi 11 Mai 2019 dans le Loir-et-Cher pour L'attribution du titre « CHAMPION REGIONAL U18 F 2018 – 2019 ».

Aucun titre ne sera attribué pour la poule de classement

Les listes nominatives des joueuses dans le cas de plusieurs équipes devront être remises au secrétariat de la ligue avant le 08 septembre 2018.

Ces listes ne pourront être modifiées uniquement qu'après chaque phase.

La participation à ce championnat est rattachée aux règlements sportifs généraux de la Fédération Française de Basketball.

Dans le cas d'égalité des équipes le point avérage particulier sera pris en considération

La commission sportive Jeunes se réserve le droit de traiter tout litige concernant la participation sportive des équipes. Elle s'autorise également à prendre conseil auprès de techniciens référencés par la commission dans le cas de classement des équipes.

Fait à Saran le 16 juillet 2018.

Florence PACAULT

Présidente Commission Sportive Jeunes